

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86

auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -

ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION TROUBLES PSYCHIATRIQUES CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

MAJ 18/04/2024

Objectifs :

- ❖ Mobiliser les connaissances sur le vieillissement
- ❖ Distinguer le cadre des pathologies mentales du cadre des maladies neurodégénératives
- ❖ Comprendre et prendre en charge les troubles anxieux.
- ❖ Faire face aux troubles de la personnalité et aux troubles psychotiques
- ❖ Appréhender la particularité de la communication avec le sujet âgé

Programme :

Séquence 1 : Le processus de vieillissement : entre le normal et le pathologique

- ❖ Les conséquences : physiques, psychologiques et sociales.
- ❖ La psychologie du vieillissement

Séquence 2 : Présence de pathologies psychiatriques avant la vieillesse

- ❖ Les psychoses
- ❖ Les névroses
- ❖ Les états limites
- ❖ Les troubles des conduites alimentaires

Séquence 3 : Maladies apparaissant dans le processus de la vieillesse

- ❖ Sentiment de ruine / spoliation
- ❖ Psychose hallucinatoire chronique
- ❖ Interactions avec la famille
- ❖ Notion de protection (Sauvegarde / Curatelle/ Tutelle)

Séquence 4 : Les troubles anxieux

- ❖ La différenciation entre : peur, angoisse, anxiété.
- ❖ La sémiologie du trouble anxieux chez la personne âgée
- ❖ La crise d'angoisse.

Séquence 5 : Approche des Démences

- ❖ Le refus de soin.
- ❖ La crise délirante.
- ❖ La souffrance psychique.
- ❖ La dissociation et le délire.
- ❖ La psychose vieillissante.
- ❖ Les troubles associés à la personnalité et vieillissement.
- ❖ Alzheimer



Séquence 6 : Communiquer avec le sujet âgé

- ❖ *La communication : définition, limites.*
- ❖ *L'adaptation de la communication avec le sujet en fonction de sa pathologie, de sa personnalité...*
- ❖ *La relation d'aide par rapport aux besoins de la personne.*
- ❖ *Les différentes attitudes soignantes favorisant la relation : empathie, congruence, authenticité, non-jugement*

Durée :

Prix : 500,00 €

Public : Personnels médicaux et paramédicaux

Prérequis : Personnels médicaux et paramédicaux

Moyens pédagogiques :

- ❖ *La formation se réalisera dans des locaux mis à disposition sur site. Une salle aménagée pour accueillir l'ensemble des participants et le formateur, sera mise à disposition à la date prévue.*
- ❖ *L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...).*
- ❖ *Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant.*
- ❖ *Enseignement théorique, Power point, films*
- ❖ *Analyse de cas cliniques et de cas vécus par les participants*

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ *Active et participative.*
- ❖ *Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires.*
- ❖ *Analyse de situations professionnelles.*
- ❖ *Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement).*
- ❖ *Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective.*

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant



Validation : Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr

